

**République Française**  
**Département 43****Extrait des délibérations**  
**du Conseil Municipal**  
**de la Commune de Saint-Ilpize**

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Pouvoir : 1

**Date de convocation : 16/04/2026**  
**Date d'affichage : 16/04/2026**

**N° 2026\_ 04-21-07****Séance du 21 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un avril à 18h 00, le conseil municipal de Saint-Ilpize, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle Roussel, maire.

Étaient présents : Lucie Bissier, Jean-Louis Bouche, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Pascal Comte, Martine Defay, Jodie Losse, Marine Lemoine, Alain Rolland, Isabelle Roussel  
Absent : Estelle Klein, pouvoir donné à Jacques Chausse  
Secrétaire de séance : Martine Defay

**Objet : représentation de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées**

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C ;  
Vu la délibération n°30\_2026 en date du 8 avril 2026 du Conseil communautaire Brioude Sud Auvergne portant composition de la CLECT ;  
Considérant que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) pour la mandature à venir ;  
Considérant que le Conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT à deux représentants par commune (un titulaire et un suppléant)  
Considérant que les représentants de la commune au sein de la CLECT doivent être désignés

Il est proposé de désigner en membre titulaire Madame Isabelle ROUSSEL et en membre suppléant, Lucie BISSIER.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve, à l'unanimité des présents et représentés, la désignation de Madame Isabelle ROUSSEL en tant que titulaire et de Madame Lucie BISSIER en tant que suppléante, à la CLECT.

Pour extrait, copie conforme

Le maire : Isabelle Roussel

A Saint-Ilpize le 21 avril 2026

